

## Langues nationales et langue officielle à travers la chorale de Kongoussi

Par Albert OUEDRAOGO  
Faculté des Lettres  
Université de Ouagadougou (Burkina Faso)  
Albert.ouedraogo1@univ-ouaga.bf

*A travers une chanson en langue moore, il est posé la question des choix linguistiques. Si les langues ethniques doivent être préférées aux langues étrangères (français et anglais) au nom de l'histoire et de la culture (option de la chorale), il faut savoir que le statut de la langue française est en pleine évolution ; elle tend à devenir, en plus de son statut de langue officielle, la langue nationale que les langues ethniques ne parviennent pas encore à assumer. C'est pourtant par ces langues non officielles que s'exprime la majorité de la population burkinabé. Se posent alors la question de la démocratie linguistique et du développement durable et celle de la cohabitation des langues dans un univers multiethnique.*

Le Burkina (anciennement Haute-Volta), à l'instar des pays francophones d'Afrique, est né de la seule volonté de la politique coloniale mise en œuvre par la France aux lendemains de la Conférence de Berlin (1886), qui a vu les puissances occidentales se donner le droit de se partager l'Afrique. Prétextant des raisons philanthropiques, les puissances colonisatrices (France, Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, Allemagne, Italie) vont nier aux différents Etats d'Afrique toute culture et toute civilisation. Une telle négation (*tabula rasa*) permit de construire de nouveaux Etats. Au sortir de ce « big bang », l'Afrique n'était plus qu'un continent désarticulé, composé de pièces mal ajustées et souvent mal assorties, avec lesquelles il a pourtant fallu édifier des Nations !

La création du Burkina s'inscrit naturellement dans une telle logique de déconstruction. La dénomination du nouveau territoire fit l'objet d'une polémique entre le ministre des Colonies (Henry Simon) et le gouverneur général de l'AOF (Angoulvant). Il fut tour à tour proposé : Volta-Niger, Volta-Nigérien, Soudan Nigérien, Moyen-Niger, Volta et Haute-Volta. C'est finalement cette dernière appellation qui fut retenue (1<sup>er</sup> février 1919) et consacrée comme le nom du pays. Pourtant, avant l'intrusion coloniale, le territoire était habité par des populations légalement constituées en Etats et en nations. Il s'agit des Moose du Moogo, des Gulmantche du Gulmu, des Bisa du Bisano, des Pulo du Djelgodi, etc. Pourquoi n'avoir pas choisi une de ces appellations ? La raison est donnée par Pierre Claver Hien : « *La colonie que l'on voulait instituer se caractérisait essentiellement par une grande hétérogénéité des réalités socio-historiques alors même que la finalité de la colonisation était précisément l'homogénéisation des espaces. Par conséquent, le recours à un cours d'eau situé en grande partie en Gold Coast dans la dénomination de ce territoire qui abritait l'important noyau ethnodémographique des Moose passait pour être une solution de sagesse, destinée à éviter de privilégier un groupe ethnique.* »<sup>1</sup>

Les habitants de la Haute-Volta furent alors désignés sous le vocable de Voltaïques, sans qu'à aucun moment leur avis ne fut requis. Du jour au lendemain, les Moose, Gumantcheba, Bisa, Bobo, Jula, Peul, San, Lyele, Nuni, Lobi, Dagara, etc. deviennent des Voltaïques, sans trop savoir ce que recoupe une telle réalité. Ils le seront pendant soixante-cinq ans. Mais, en 1984, à la faveur de l'avènement du Conseil national de la Révolution, le pays choisit de se rebaptiser « Burkina Faso » ou le pays des hommes intègres.

Le Burkina est un puzzle composé de près de cent vingt groupes linguistiques et soixante quinze ethnies<sup>2</sup> qui, tout en vivant sur un même espace national, partagent des réalités culturelles diverses. Ces différents groupes ethniques parlent 61 langues, entièrement déconsidérées par les représentants coloniaux (instituteurs, administrateurs, missionnaires, etc.) qui n'eurent de cesse de les combattre. L'école moderne a surtout consisté, depuis la colonisation, à inculquer aux Burkinabé les savoirs et les connaissances en relation avec les valeurs françaises. Ce faisant, elle a été le principal instrument de l'acculturation et de la

<sup>1</sup> Pierre Claver Hien, *Histoire et relations inter-ethniques au Burkina Faso*, p. 26.

<sup>2</sup> VOLTZ, M., *Le Langage des masques chez les Bwaba et les Gurunsi de Haute-Volta*, Ouagadougou, 1976, p. 12.

dépersonnalisation des premières élites africaines. Déchirée entre le crépuscule des temps anciens<sup>3</sup> d'un ensemble de pays vaincus et l'aube d'une nation en construction, l'élite, pour assumer le rôle que l'on lui réservait, devait être occidentaliser et partager les valeurs et la civilisation du colonisateur. L'anathème qui frappe tous les aspects des cultures burkinabé aura pour effet de faire croire que seule la civilisation occidentale porte les germes de l'espérance, de la réussite, du succès et du bonheur. La clef permettant d'accéder à un tel univers est la maîtrise de la langue coloniale, en l'occurrence, le français. La preuve sera donnée par le statut envié de l'interprète colonial qui bénéficiait des faveurs et des largesses des représentants du pouvoir colonial. L'école, par un savant amalgame de la langue et de l'écriture, laissa percevoir aux populations que le français est nécessairement la langue du savoir, de l'avoir, du pouvoir et de la résurrection. Ainsi se construisit le mythe de la langue française capable de sauver le corps et l'âme des colonisés. Ce mythe a survécu aux indépendances et continue encore de nos jours, sous des formes nouvelles, de produire ses effets. Parler français est perçu, par les Burkinabé, comme une marque d'évolution, d'érudition et de grande intelligence. *A contrario*, ceux qui ne s'expriment pas en français sont considérés comme des ignares, des villageois et des *yirmoose*<sup>4</sup>. L'usage du français consacre dès lors, au Burkina, la fracture sociale entre la ville et le village. La ville (surtout Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) apparaît comme un espace artificiel où seul peut valablement s'exprimer une langue aseptisée comme le français. Les autres lieux (villages, brousses, campagnes) se présentent comme des espaces sauvages et incultes, par conséquent réfractaires à la langue française. De nombreux romanciers africains ont suffisamment dépeint la dichotomie ville/campagne pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister davantage<sup>5</sup>.

A la différence des langues locales, appelées abusivement langues nationales, qui s'expriment sur toute l'étendue du territoire, le français est une langue des cercles. A ce titre, il vit encerclé par les langues nationales qu'il s'est évertué à maintenir à la périphérie pendant de nombreuses années : les grandes écoles et les universités constituent les fabriques des différents cercles d'expression du français (Pouvoir, Avoir, Savoir) à travers les diplômes délivrés. Ainsi, au mythe de la langue, se substitue le mythe du diplôme qu'il faut acquérir à tous prix, peu importe la manière.

Langue de la minorité scolarisée, le français se trouve littéralement assiégé par les soixante langues du Burkina parlées par plus de 13 millions de locuteurs. Les derniers recensements indiquent que moins de 1 % des Burkinabé sont véritablement francophones. Pourtant, le français est la langue officielle du Burkina. Tantôt, nous mentionnions le caractère abusif de la terminologie « langues nationales » pour désigner les langues indigènes. En effet, celles-ci devraient être désignées de « langues officieuses » par opposition à la langue dite « officielle ». Ainsi le paradoxe de la situation linguistique du pays serait plus perceptible ! La langue de la minorité est la langue officielle et les langues de la majorité sont à la marge, à la recherche d'un hypothétique statut. Il se pose, du coup, la question de la démocratie linguistique. Comment une langue aussi minoritaire peut-elle en imposer à toutes les langues indigènes ? En pareil cas, n'assiste-t-on pas à une hégémonie et à une dictature de la langue française, préludes à l'émergence de toutes les autres formes de dictature et de mal-gouvernance ?

Le malaise de s'exprimer et d'agir officiellement dans une langue minoritaire, et de surcroît exogène, n'a pas été seulement ressenti par les écrivains de la négritude. Les différentes tentatives faites pour tropicaliser le français aussi bien dans les productions littéraires que dans les échanges interpersonnels traduisent une volonté d'appropriation d'un outil problématique. En effet, langue de la violence coloniale, la langue française semble frappée du signe indien dans son évolution dans les pays francophones comme le Burkina. Si en France, elle est perçue comme la langue de la démocratie, de la liberté et des droits de l'homme, elle est perçue, par contre, dans les pays du Sud, comme la langue de la traite négrière et de la colonisation. Or, les indépendances qui ont consacré la libération du joug colonial ne se sont pas traduites par une libération du joug linguistique. Pourquoi ?

La raison, à notre sens, tient aux conditions objectives de l'acquisition ou de l'octroi des indépendances en Afrique subsaharienne. Contrairement aux pays du Maghreb et de l'Asie, dont les indépendances s'inscrivent dans un processus de rupture violente avec le système colonial, les indépendances en Afrique du Sud du

---

<sup>3</sup> Référence au titre du roman de Nazi BONI, premier écrivain burkinabé.

<sup>4</sup> Terme péjoratif en *moore* qui désigne un individu qui n'a jamais franchi les frontières de son village et qui se singularise par une grande ignorance. Il est essentiellement utilisé par les *Moose* installés dans les villes.

<sup>5</sup> Mongo, Béti, *Ville cruelle*, Paris, Présence Africaine, 1983.

Abdoulaye Sadji, *Maimouna*, Paris, Nathan, 1984.

Ahamadou Kourouma, *Le soleil des indépendances*, Paris, Seuil, 1970.

Sahara se présentent comme une passation de témoin entre les colons français et les néo-colons africains. C'est d'une telle situation dont parle Frantz Fanon<sup>6</sup>, en des termes caustiques, dans *Peau noire, masque blanc*. La langue française se présente comme la langue d'une minorité qui contrôle, majoritairement, l'école, la politique, l'administration et les finances. Les langues de la majorité s'expriment avec facilité dans les espaces populaires, tels que les campagnes, les marchés, les secteurs informels, les lieux de cultes, etc.

Le secteur artistique échappe en principe au diktat de la langue française, car il est, en grande partie, dévolu à tous ceux qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas pu se frayer la voie de la réussite par l'école et les diplômes. A l'exception de la littérature moderne écrite, qui s'exprime majoritairement en français, la littérature orale est rendue à travers les contes, mythes, légendes, devises, devinettes proverbes, épopées et chansons dans les soixante-et-une langues burkinabé. Parmi les genres oraux les plus pratiqués se trouve la chanson, qui conserve une grande vitalité qui lui permet de se renouveler constamment et d'intégrer les préoccupations et les aspirations sociales. Dans la chanson intitulée « Ne y beogo », composée et exécutée par la chorale de Kongoussi<sup>7</sup>, autour des années 80, des chanteuses ont choisi de sensibiliser la population sur l'importance des langues locales. Dans la chanson, qui est en langue moore<sup>8</sup>, se trouvent insérées des expressions de salutation en langues locales (jula et fulfulde<sup>9</sup>) et en langues européennes (français et anglais).

Cette chanson sert de générique à une émission matinale de l'une des radios privées de Ouagadougou. Contrairement aux berceuses, les femmes de la chorale, par leur chanson, assurent le réveil de milliers d'auditeurs de la capitale devant rejoindre leurs différents lieux de travail.

### **1. La salutation : expression de l'humanité et du rapport de dominance**

Les femmes de la chorale de Kongoussi saluent l'auditoire dans plusieurs langues, démontrant ainsi, à première vue, le caractère multilingue de la nation burkinabé. Au Burkina, et en Afrique, les différentes périodes de la journée donnent lieu à des salutations circonstanciées qui intègrent le temps, l'activité ou l'état d'esprit<sup>10</sup> concernés. Ainsi, dans les cas du moore et du jula, par exemple, les salutations tiennent compte du découpage temporel suivant : le matin, la journée, le soir et la nuit. Là où en français on utilise « bonjour », les mooréphones et les julaphones diront « ne y yibeogo » ou « a ne sogoma », de l'aube jusqu'au lever du jour, et « ne y windga » ou « a ne tile », du lever au début du coucher du soleil. Le moment qui sépare le coucher du soleil de la nuit est exprimé à travers « ne y zaabre » ou « a ne wula », tandis que la nuit est signifiée avec les expressions « ne y yungo » et « a ne su ». Les expressions précédant la désignation du temps « ne y ... » et « a ne... » peuvent être traduites par « à votre... ».

Il n'est pas permis, chez les différentes ethnies du Burkina, de s'adresser à autrui sans s'être auparavant acquitté du devoir de salutation qui est marque d'humanité et de co-existence pacifique. La salutation se présente comme une marque de respect et d'allégeance. L'expression la plus épurée de la salutation est celle que l'on adresse aux divinités. Le caractère sacré de la salutation est encore perceptible dans les situations mettant en relations des individus de conditions sociales différentes : administrés/administrateurs, épouses/époux, puînés/aînés, etc. Les instances périphériques caractérisées par un certain nombre de manques<sup>11</sup> (pouvoir, argent, santé, savoir, etc.) adressent les salutations (prières) aux instances du centre pourvoyeuses de biens. Il revient toujours aux instances dominées de présenter leurs hommages aux instances de la domination.<sup>12</sup>

---

<sup>6</sup> Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1975.

<sup>7</sup> Localité située à une centaine de kilomètres de Ouagadougou.

<sup>8</sup> Il s'agit de la langue des Moose estimés à près de six millions au Burkina et trois millions hors des frontières nationales, par le fait de l'émigration.

<sup>9</sup> Le jula, langue dérivée du bambara (Mali), est pratiqué à l'ouest et au sud-ouest du Burkina et en Côte-d'Ivoire. Le fulfulde est la langue des Peul qui peuplent le nord du Burkina et tout le Sahel.

<sup>10</sup> Lorsqu'une salutation est adressée à un individu exerçant une activité, il est dit « ne y tuuma », c'est-à-dire « à votre travail ». Il en est de même pour une personne qui vient de connaître un succès « ne y paongo » ou qui vient de subir un revers « ne y su-sāanga », etc.

<sup>11</sup> Ces manques ne sont ni forcément cumulatifs ni forcément chroniques.

<sup>12</sup> Une étude des salutations chez les Moose permet de montrer la réalité de la soumission et de la déférence dues aux instances de la dominance.

La salutation des femmes de la chorale de Kongoussi subvertit le langage parce qu'elle met en présence trois langues différentes (moore, jula et fulfulde) : tous les Burkinabé ne sont pas polyglottes. Pourtant un tel choix tient compte des faits suivants : le moore, dont la zone de rayonnement se situe au niveau du plateau central du pays<sup>13</sup>, est la langue de la majorité au Burkina (plus de 50 % des Burkinabé appartiennent à l'ensemble des Moose) ; le Jula<sup>14</sup> est une langue véhiculaire très pratiquée à l'ouest et au sud-ouest du Burkina ; le fulfuldé<sup>15</sup>, langue des Peuls qui peuplent traditionnellement le nord du pays, du fait de nomadisme et du pastoralisme, est devenue une langue véhiculaire que l'on rencontre dans les espaces mooréphones, julaphones ou gulumantchéphone<sup>16</sup>.

Au regard de la mobilité ethnique, les villes au Burkina sont des lieux de brassage et de rencontre de cultures et de langues diverses ; rares sont les Burkinabé qui peuvent affirmer, dans l'environnement linguistique du Burkina, soit ignorer l'existence du moore, du jula et du fulfulde, soit n'avoir jamais entendu des salutations exprimées en ces langues.

## 2. Et si la langue française était la seule véritable langue nationale ?

Le Burkina, à l'instar des pays africains francophones, a érigé le français en langue officielle et accordé le statut de langues nationales à la soixantaine de langues pratiquées par les différentes nationalités en présence sur le territoire avant la colonisation. En tant que langue officielle, le français est la langue de l'Administration, de l'école, de la politique, de la diplomatie, de l'économie, de la santé, etc., mais reste toutefois pratiquée par une minorité. Une telle situation a du mal à s'inscrire dans la durabilité, comme l'écrivait Calvet : « *Il sera par exemple difficile d'imposer à un peuple une langue nationale dont il ne veut pas, ou dont il pense qu'elle n'est pas une langue mais un dialecte. Il serait également peu cohérent de chercher à imposer pour cette fonction une langue minoritaire s'il existe une langue majoritaire dont elle ne veut pas.* »<sup>17</sup>

Les raisons objectives et subjectives qui ont prévalu au choix du français comme langue officielle ne peuvent en aucun cas engager une population dont l'avis ne fut jamais requis. Aussi, la langue française apparaît-elle comme la survivance d'une décolonisation inachevée ou la continuation d'une colonisation sous une forme nouvelle (néocolonialisme). Un tel sentiment populaire, ressenti par une majorité qui se sent exclue de la langue de l'Etat, se trouve exprimée dans la chanson de la chorale de Kongoussi. L'accès difficile à la langue de l'Etat oblige à s'en détourner et à se replier sur les langues maternelles.

La chorale de Kongoussi aborde la question des langues en termes de choix à opérer entre l'autochtonie et l'allochtonie. La construction du texte est un conditionnement de l'auditoire qui, dès les premières salutations du premier vers en moore, en jula et en fulfuldé, est invité à exprimer une préférence linguistique (langues voltaïques<sup>18</sup> versus langues étrangères) :

« Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem<sup>19</sup> !  
Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !

Sāan goam ne volta goam bug la y yākda ?  
*Entre les langues étrangères et les langues voltaïques, lesquelles choisissez-vous ?*

<sup>13</sup> Actuellement la zone de rayonnement du moore déborde et le plateau central et les limites territoriales du Burkina, du fait des métissages et de la forte émigration des Moose.

<sup>14</sup> Cf. Note 9.

<sup>15</sup> Cf. Note 9.

<sup>16</sup> Le gulumantchema est une langue pratiquée à l'intérieur de l'aire culturelle des Gulumantche, à savoir l'est du Burkina, le nord du Bénin et du Togo, ainsi que l'ouest du Niger. A ce sujet, il est étonnant que la chorale n'ait pas formulé une des salutations en gulumantchema ! A ce sujet, l'on peut émettre trois hypothèses : 1) la méconnaissance de la langue par les membres de la chorale ; 2) le fait de considérer les Gulumantche comme une des composantes de l'ensemble des Moose ; 3) l'existence d'une alliance à plaisanterie entre les Yadse (Moose de la région du Yatenga) et les Gulumantche.

<sup>17</sup> Louis-Jean CALVET, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996, p. 51.

<sup>18</sup> La chanson a été composée et exécutée avant l'an I de la Révolution qui a vu la Haute-Volta devenir Burkina Faso ou « le pays des hommes intègres ».

<sup>19</sup> Afin de mieux faire percevoir la question de langues que soulève le texte, nous conservons telles quelles les salutations exprimées dans les différentes langues (en respectant les orthographes des langues). Il s'agit de l'expression du « bonjour » en moore, en jula et en fulfulde.

Good morning! Good morning!  
*Good morning! Good morning!*

How are you? Fine!  
*How are you? Fine! »*

La notion de langues étrangères (*sāan goam*) prête à confusion dans un univers multilingue, où la langue de l'autre est une langue étrangère. Les Moose, par exemple, désignent les étrangers non mooréphones de « gāgnese ». Une telle désignation fait référence au fait que les Moose ne perçoivent des autres formes d'expression linguistique qu'une suite de sons dépourvue du moindre sens<sup>20</sup>. Pour éviter une guerre civile des langues<sup>21</sup>, la chorale appréhende la langue étrangère comme toute langue qui ne plonge pas ses racines dans les traditions linguistiques du pays. La langue étrangère s'oppose ainsi aux langues voltaïques (burkinabé). C'est l'exemple de l'anglais qui est essentiellement pratiquée au Burkina par une minorité d'étrangers. Pour la majorité, la salutation en anglais se devine, sans se laisser comprendre. Que peut bien signifier « *Good morning ! How are you ? Fine !* » pour un locuteur analphabète moaga, jula ou peul ? Dans le système scolaire, les élèves ne découvrent l'anglais qu'au secondaire ! Dans ces conditions, le public, instinctivement, se rabat sur la langue ou sur les langues connues. La chorale commence par indexer la langue anglaise qui semble la moins armée pour se défendre dans un environnement linguistique qui ne lui est pas favorable. La preuve : une salve d'applaudissements accompagne la prestation de la chorale dont la véritable cible demeure la langue française. Mais il n'est pas aisé de s'en prendre à une langue qui dispose des moyens de sa défense et de sa survie ! D'où les précautions d'usage qui consistent à sensibiliser le public sur le fait que la langue française a des affinités avec la langue anglaise, toutes deux étant des langues indo-européennes qui ont fait irruption en Afrique par les violences de l'esclavage et de la colonisation. Leur caractère étrange tient à leur inaccessibilité, tant géographique que sémantique :

« Bonjour! Bonjour !  
*Bonjour! Bonjour !*

Comment ça va? Ca va bien !  
*Comment ça va? Ca va bien !*

Fo sā n dat goam kānga fāa n bānge  
*Si vous désirez connaître tous ces parlars.*

Yaa ne bato bi ne silga  
*Il vous faut empruntez le bateau ou l'avion.*

Pour la chorale, l'anglais et le français sont des langues exogènes qui ne font pas partie intégrante du patrimoine naturel du pays. Pour espérer les rencontrer, l'auditoire est obligé d'effectuer un long voyage par mer ou par air (*Si vous désirez connaître tous ces parlars, Il vous faut empruntez le bateau ou l'avion*). Il s'agit-là d'épreuves difficiles<sup>22</sup> pour un pays sans littoral maritime et dont les habitants appréhendent l'avion et le bateau comme le produit de la magie du Blanc. Volontairement, la chorale présente ces deux langues comme inexistantes dans l'environnement linguistique du pays afin de mieux les isoler. Ce faisant, on assiste aux prémises d'une politique linguistique que Calvet définit comme « *l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale* ». <sup>23</sup>

La question des langues nationales en Afrique n'est pas simple, car elle se trouve liée à la question de la Nation et de l'Etat. La langue nationale doit être la langue de la Nation. Elle doit pouvoir assurer la communication entre tous les Burkinabé du nord au sud, de l'est à l'ouest. Aucune langue au Burkina n'a une telle envergure. La coexistence d'une soixantaine de langues ethniques qui avaient certes, avant le découpage coloniale, le statut de langues nationales à l'intérieur des différentes entités territoriales (Moogo, Gulmu, Bisano, etc.), ne fait pas d'elles automatiquement des langues nationales du Burkina ! A cet égard,

<sup>20</sup> Ceci rappelle l'attitude des Romains qui traitaient les autres peuples de barbares.

<sup>21</sup> Cf. Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 1987.

<sup>22</sup> PROPP, Iakovlevitch Vladimir, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1995.

<sup>23</sup> CALVET, Louis-Jean, *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 1987, pp. 154-155.

on peut faire remarquer que, sans être à proprement parler des langues nationales, certaines langues du Burkina (moore, gulfantchema, fulfulde, jula, bisa) ont un statut de langues internationales.<sup>24</sup>

La seule qui assure la communication sur l'ensemble du territoire national et qui se trouve de surcroît être la langue de l'Etat est la langue française. Par conséquent, une telle langue ne peut être qualifiée de langue étrangère. Tout au plus est-on fondé à dire qu'elle est d'origine étrangère (ou qu'elle s'est déjà prévaluée d'une autre nationalité), mais la réalité est qu'elle constitue la langue d'expression de la nation nouvelle. La langue française est aujourd'hui consubstantielle de la nationalité au Burkina. Elle ne se contente pas seulement de faire partie des langues nationales du Burkina, elle en est la langue nationale, en dépit de ses origines douteuses ! C'est la situation linguistique de la majorité des Etats subsahariens, comme le souligne la remarquable étude de l'équipe de recherche de MENDO ZE en démontrant que le français au Cameroun est à la fois langue étrangère, langue nationale, langue officielle, langue véhiculaire et langue maternelle.<sup>25</sup>

### **3. Le militantisme en faveur des langues indigènes : un combat d'arrière-garde ?**

Les soixante et une langues présentes au Burkina, qui ont été jadis des langues nationales, ont subi une dévaluation, depuis la colonisation, qui les a réduites au statut de langues ethniques dans un nouvel ensemble recomposé. Prises individuellement, elles ne sont pas équipées pour exprimer la nation burkinabé en construction. Et peu de choses sont faites dans ce sens. Désormais on a, face à la langue officielle qu'est le français, des langues indigènes ou endogènes qui se caractérisent par leur antériorité et leur sécularité (d'aucuns parleraient d'autochtonie) sur des portions du territoire national. La langue française est apparue dans des cercles qui se sont élargis, par le fait d'une planification linguistique, tandis que les langues indigènes ont une tendance à l'enfermement et à l'atrophie. Elles se «bantoustanisent», en dépit de la création de centres d'éducation non formelle et d'un ministère de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation. Les moyens mis en faveur de la promotion des langues ethniques sont dérisoires face à l'armée déployée pour faire du français une langue planétaire. Dans ces conditions, la francophonie apparaît comme un parapluie à l'ombre duquel les langues ethniques sont entretenues sous bonnes serres !

C'est contre une telle tutelle que la chorale de Kongoussi s'insurge pour la sauvegarde de la diversité langagière et de la diversité culturelle. Suite à l'adhésion du public, la chorale prend fait et cause pour les langues ethniques :

M kōn n based m buud goam n babled moog ye

*Je ne saurais abandonner les langues de mon ethnie et me mettre à tâtonner dans la broussaille !*

Ne y yibeoogo : Wogdogo ka, nif ne yōore

*Ne y yibeoogo : c'est à Ouagadougou, juste la distance entre l'œil et le nez*

A ne sogoma : Bobo ka, nif ne yōore

*A ne sogoma : c'est à Bobo, juste la distance entre l'œil et le nez*

Wali jem : Dori ka nif ne yōore

*Wali jem : c'est à Dori, juste la distance entre l'œil et le nez*

Le choix opéré pour les langues ethniques demeure problématique dans la mesure où les langues ethniques, qui sont ou non des langues maternelles, ne sont pas véritablement des langues nationales. En effet, la chorale utilise l'expression « m buud goam » pour signifier « les parlers ou les langues de mon groupe ethnique ». Or la spécificité des groupes ethniques est d'avoir une même langue en partage qui permet aux individus de se reconnaître et de se sentir différents des autres. Les Moose, les Jula et les Peuls, qui n'appartiennent pas au même groupe ethnique (« buudu »), ne partagent pas, par conséquent, une langue ethnique. Dans l'expression « m buud goam » se profile un malaise linguistique qui est, en réalité, un malaise social. L'inexistence d'une langue ethnique nationale oblige la chorale à introduire une entorse dans la désignation admise de la langue ethnique en moore. Ainsi au lieu d'employer l'expression « langue ethnique » au singulier (« buud gomde »), il lui a été préféré le pluriel (« buud goam ») ! Ce souci de chercher à fédérer les différentes langues ethniques pour produire une langue « nationale » introduit, sur le

<sup>24</sup> Elles sont parlées dans au moins deux pays et constituent par endroit des langues véhiculaires.

<sup>25</sup> *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, sous la direction de Gervais MENDO ZE, Paris, Publisud, 1999.

plan sémantique, un non-sens en *moore*. La langue ethnique est une, et si elle doit devenir nationale, il lui faut pouvoir assurer l'intercompréhension pour tous ceux qui se réclament de la nation!

Face aux dangers de l'acculturation, rendus métaphoriquement par l'image d'un individu recherchant sa voie dans les fourrées (« *Je ne saurais abandonner les langues de mon ethnique et me mettre à tâtonner dans la broussaille* »), le militantisme de la chorale pour les langues ethniques semble s'imposer. La préférence des langues ethniques répond à la fois à un besoin sentimental et à un impératif économique.

Sur le plan sentimental, les langues ethniques, en tant que legs des ancêtres, constituent un capital à transmettre aux générations futures. La chorale recourt au mythe, à la légende et à l'histoire pour susciter un respect religieux pour le patrimoine linguistique. C'est à cette fin que sont invoqués les illustres ancêtres fondateurs<sup>26</sup> (dont les paroles sont considérées comme sacrées) des divers groupes ethniques composant la mosaïque burkinabé :

- les Moose avec l'évocation de la princesse Yenenga, des rois Ouédraogo, Oubri, Yadega et Koom ;
- les Bobo et les Jula à travers la référence à la princesse Guimbi Ouattara ;
- les Gulmantche à travers le roi Diaba Lompo ;
- les Peuls à travers le roi Dicko.

Sur le plan économique, les langues ethniques sont des langues de proximité. Nul n'est besoin d'emprunter un bateau ou un avion pour se rendre en France (dans le cas du français) ou en Angleterre (dans le cas de l'anglais) pour avoir accès au moore, au jula, au gulmantchema ou au fulfulde : « 18. *Ne y yibeoogo : c'est à Ouagadougou, juste la distance entre l'œil et le nez / 19. A ne sogoma : c'est à Bobo, juste la distance entre l'œil et le nez / 20. Waali jem : c'est à Dori, juste la distance entre l'œil et le nez.* » La chorale compare la distance séparant les Burkinabé des lieux d'ancrage symboliques des langues ethniques (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Dori) à l'écart qui sépare l'œil du nez. Autant dire que les Burkinabé sont proches de leurs langues ethniques, pour peu qu'ils veuillent s'y intéresser. En effet, comme le stipule un proverbe en moore, un enfant intelligent s'illustre par l'achat des beignets que vend sa mère (« *bi-yam n daad a ma samsa* ») ! Autrement dit, les Burkinabé devraient faire de la pratique des langues ethniques un axe majeur de tout développement durable.

Le combat pour la valorisation des langues ethniques doit être mené, non seulement pour garantir la diversité culturelle, mais également pour donner au Burkina, et à l'ensemble des pays francophones, une chance de construire un développement durable qui prenne en compte l'aspiration de la majorité.

La chanson de la chorale de Kongoussi est au cœur de la co-existence des langues au sein des Etats-Nations francophones d'Afrique. La question du multilinguisme qui est présentée, assez souvent, comme un handicap, doit être repensée en profondeur. Si la langue est un bien culturel, il est absurde de considérer le multilinguisme comme une malédiction dont il faille se défaire. Le statut de la langue française est en pleine évolution ; il y a lieu d'en tenir compte. Car, combien de temps et combien de locuteurs faut-il à une langue étrangère pour devenir une langue nationale ? Autrement dit, le caractère étranger d'une langue (ou de toute autre réalité) est-il un état passager ou définitif ? En tant qu'outil de communication entre les hommes, les langues du monde doivent coopérer et n'ont pas servir de prétexte à des hégémonies culturelles, politiques ou économiques.

## **Annexe**

### ***Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !***

Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !  
Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !

Sāan goam ne volta goam bug la y yākda ?  
*Entre les langues étrangères et les langues voltaïques, lesquelles choisissez-vous ?*

Good morning ! Good morning !  
*Good morning ! Good morning !*

---

<sup>26</sup> OUEDRAOGO, Albert, *Poétique des chants de funérailles de chefs en pays moaaga*, thèse de doctorat, Limoges, faculté de Lettres, 1986.

How are you ? Fine !  
*How are you ? Fine !*

Fo sã n dat goam kãnga fãa n bãnge  
*Si vous désirez connaître tous ces parlars*

Yaa ne bato bi ne silga  
*Il vous faut empruntez le bateau ou l'avion*

Good morning ! Bonjour ! Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !  
*Good morning ! Bonjour ! Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !*

Sãan goam ne volta goam bug la yãkda ?  
*Entre les langues étrangères et les langues voltaïques, lesquelles choisissez-vous ?*

Bonjour ! Bonjour !  
*Bonjour ! Bonjour !*

Bonjour ! Bonjour !  
*Bonjour ! Bonjour !*

Comment ça va ? Ça va bien !  
*Comment ça va ? Ça va bien !*

Fo sã n dat goam kãnga fãa n bãnge  
*Si vous désirez connaître tous ces parlars*

Yaa ne bato bi ne silga  
*Il vous faut empruntez le bateau ou l'avion*

Good morning ! Bonjour ! Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !  
*Good morning ! Bonjour ! Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !*

Sãan goam ne volta goam bug la y yãkda ?  
*Entre les langues étrangères et les langues voltaïques, lesquelles choisissez-vous ?*

M kôn n based m buud goam n babend moog ye  
*Je ne saurais abandonner les langues de mon ethnie et me mettre à tâtonner dans la broussaille !*

M kôn n based m buud goam n babend moog ye  
*Je ne saurais abandonner les langues de mon ethnie et me mettre à tâtonner dans la broussaille !*

Ne y yibeoogo : Wogdogo ka, nif ne yõore  
*Ne y yibeoogo : c'est à Ouagadougou, juste la distance entre l'œil et le nez*

A ne sogoma : Bobo ka, nif ne yõore  
*A ne sogoma : c'est à Bobo, juste la distance entre l'œil et le nez*

Waali jem : Dori ka nif ne yõore  
*Waali jem : c'est à Dori, juste la distance entre l'œil et le nez*

M kôn n based m buud goam n babend moog ye, Voltaïke  
*Peuple voltaïque, je ne saurais abandonner la langue de mon ethnie et me mettre tâtonner dans la broussaille !*

Good morning ! Bonjour ! Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !  
*Good morning ! Bonjour ! Ne y yibeoogo ! A ne sogoma ! Waali jem !*

Sāan goam ne volta goam bug la y yākda ?

*Entre les langues étrangères et les langues voltaïques, lesquelles choisissez-vous ?*

Ne y yibeoogo ! Yibeoogo Kibare ! Laafi bee !

*Ne y yibeoogo ! Yibeoogo Kibare ! Laafi bee !*

A ne sogoma ! ere sira ! Aw ka kene !

*A ne sogoma ! ere sira ! Aw ka kene !*

Wali jem ! Wali jem ! Kolgem wali!

*Wali jem ! Wali jem ! Kolgem wali!*

Bāmb la volta goam ye ! Bāmb la wubr goam ye !

*Voilà les langues voltaïques ! Voilà les langues de Oubri !*

Naab a Yeneng goam ye ! Naab a Wedraoogo goam ye !

*La langue de la princesse Yenenga ! La langue du roi Wedraoogo !*

Naab a Yadeg goam ye ! A Diaba Lompo goam ye !

*La langue du roi Yadega ! La langue de Diaba Lompo !*

A Jimbi watar goam ye ! Silmi-naab a Diko goam ye !

*La langue de Guimbi Ouattara ! La langue de Diko, le roi de Peuls !*

Naab a Koom goam ye !

*La langue du roi Koom !*

Re la m yākda ! Re la m yākda ! Re la m yākda !

*Tel est mon choix ! Tel est mon choix ! Tel est mon choix !*

Silmiiga gomde: re la m yākda!

*La langue des Peuls : tel est mon choix !*

Moorā gomde : re la m yākda !

*La langue moore : tel est mon choix !*

Julsa gomde : re la m yākda !

*La langue des jula : tel est mon choix !*

Volta gomde : re la m yākda !

*La langue de la Haute-Volta: tel est mon choix !*

### **Bibliographie**

- BONI, Nazi, *Le crépuscule des temps anciens. Chronique du bwamu*, Paris/Présence Africaine, 1962.
- CALVET, Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot, 1974. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 1987. *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996.
- FANON, Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1975.
- FERGUSSON, Charles, *Sociolinguistics*, La Haye, W. Bright, 1966.
- HIEN, Pierre Claver, *Histoire et relations inter ethnique au Burkina Faso*
- KAZADI, Ntole, *L'Afrique afro-francophone*, université de Provence, Didier érudition, s.d.
- KOUROUMA, Ahamadou, *Le soleil des indépendances*, Paris, Seuil, 1970.
- *Langues et pouvoirs. De l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient*, Aix-en-Provence, Edisud, 1998.
- *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, sous la direction de Gervais MENDO ZE, Paris, Publisud, 1999.
- MILLOGO, Louis, *Nazi Boni, premier écrivain burkinabé*, Limoges, Pulim, 2002.
- MONGO, Béti, *Ville cruelle*, Paris, Présence Africaine, 1983.

- SADJI, Abdoulaye, *Maimouna*, Paris, Nathan, 1984.
- OUEDRAOGO, Albert, *Poétique des chants de funérailles de chefs en pays moaaga*, thèse de doctorat, Limoges, faculté de Lettres, 1986.
- PROPP, Iakovlevitch Vladimir, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1995.
- VOLTZ, Michel, *Le Langage des masques chez les Bwaba et les Gurunsi de Haute-Volta*, Ouagadougou, 1976.